



DECLARATION

HOMMAGE À MONSIEUR SOULEYMANE DIALLO

Pionnier de la liberté de la presse et bâtisseur de la démocratie guinéenne

Il est des hommes dont le passage sur terre dépasse les limites de leur époque et dont l'œuvre continue d'éclairer le chemin des générations futures. Monsieur Souleymane Diallo était de ceux-là.

Journaliste de conviction, fondateur des journaux *Le Lynx* et *La Lance*, défenseur infatigable des libertés publiques, il aura consacré sa vie à la recherche de la vérité, à la promotion de la justice et à la défense de la dignité humaine. Dans les périodes les plus difficiles de notre histoire nationale, sa plume est demeurée libre, son engagement constant et sa voix résolument tournée vers la défense des principes démocratiques.

La Guinée perd aujourd'hui l'un de ses plus grands artisans de la liberté d'expression. Mais son héritage, lui, demeure vivant dans chaque espace de liberté conquis, dans chaque journaliste qui exerce son métier sans crainte et dans chaque citoyen qui ose exprimer ses opinions.

L'Institut de Recherche sur la Démocratie et l'État de Droit (IRDED) tient à rappeler le rôle déterminant joué par Monsieur Souleymane Diallo dans l'adoption de la Loi L/02 relative à la liberté de la presse, texte fondateur qui a profondément transformé le paysage médiatique guinéen.

À l'époque, l'IRDED avait initié et coordonné un vaste processus de concertation réunissant journalistes, autorités publiques et acteurs de la société civile afin d'élaborer un avant-projet de loi moderne et conforme aux standards démocratiques. Après plusieurs séances de travail et un atelier de validation, le projet fut transmis à Monsieur Souleymane Diallo en sa qualité de Président de la Commission Communication du Conseil National de la Transition.

Nombreux étaient alors ceux qui s'opposaient à la dépénalisation des délits de presse. Les résistances étaient fortes, les hésitations nombreuses et les obstacles réels. Pourtant, Monsieur Souleymane Diallo ne céda ni aux pressions ni aux calculs de circonstance. Convaincu que la liberté de la presse constitue l'un des piliers essentiels de toute démocratie véritable, il fit preuve d'une détermination remarquable pour défendre ce texte et porter cette réforme historique jusqu'à son adoption.

Cette victoire fut celle de la liberté sur la peur, du droit sur l'arbitraire et de la démocratie sur les réflexes autoritaires. Elle porte indéniablement l'empreinte de son courage, de sa vision et de sa fidélité aux valeurs républicaines.

Au-delà de cette contribution majeure, Monsieur Souleymane Diallo aura incarné une certaine idée du journalisme : un journalisme libre, responsable, engagé au service du

public et soucieux de la vérité. Son parcours rappelle que la presse n'est pas seulement un métier, mais également une mission au service de la société.

Aujourd'hui, en lui rendant hommage, nous saluons non seulement le journaliste, mais aussi le patriote, le démocrate et l'humaniste. Nous exprimons notre reconnaissance pour son combat exemplaire et pour l'immense contribution qu'il a apportée à l'édification d'une Guinée plus libre et plus respectueuse de l'État de droit.

Les hommes de cette trempe ne meurent jamais véritablement. Ils survivent à travers leurs idées, leurs réalisations et les valeurs qu'ils transmettent à la postérité.

Que la mémoire de Monsieur Souleymane Diallo demeure à jamais gravée dans l'histoire de notre pays comme celle d'un homme qui, par son courage et sa détermination, a contribué à faire progresser la liberté, la démocratie et la justice en Guinée.

L'IRDED s'incline avec respect devant sa mémoire et adresse à sa famille, à ses proches, à ses confrères journalistes ainsi qu'à l'ensemble du peuple guinéen ses sincères condoléances et sa profonde gratitude.

Reposez en paix, Monsieur Souleymane Diallo. Votre combat continue de nous inspirer.

Conakry le 9 juin 2026

Le Bureau Exécutif